

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2022

2022-84 DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE IRVE

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 novembre 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 18
Votants : 19

Titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique
Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu (excusé) - Pouvoir donné à Frédéric DUNET
Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)
Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)
Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CAILLON

Affichage le 22 novembre 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2022-19 du Comité syndical en date du 17 mars 2022 approuvant le budget primitif du budget annexe IRVE pour l'année 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines et Administration du 3 novembre 2022,

Considérant les besoins nouveaux qui nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires imprévisibles lors du vote du budget,

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits en conséquence,

Récapitulatif

Fonctionnement (Dépenses/Recettes) => + 23 775 €

Investissement (Dépenses/Recettes) => - 176 000€

	DM n°1
⇒ Fonctionnement	
⇒ Dépenses	23 775,00 €
011_Charges à caractère général	5 000,00 €
67_Charges exceptionnelles	-26 225,00 €
011_Produits des services	45 000,00 €
⇒ Recettes	23 775,00 €
70_Produits des services	5 000,00 €
77_Produits exceptionnels	18 775,00 €
⇒ Investissement	
⇒ Dépenses	-176 000,00 €
23_Immobilisations en cours	-176 000,00 €
⇒ Recettes	-176 000,00 €
13_Subventions d'investissement	-176 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°1 au budget annexe IRVE afin de permettre un ajustement des crédits, conformément à l'annexe.

Le Président,
Raymond CHARBONNIER

